

Concept RECAMP

Auteur : PELLEGRINI Gal

Date : 0

Le concept de renforcement des capacités africaines de renforcement de maintien de la paix (RECAMP) est un outil de mise en œuvre de la politique nationale de sécurité et de défense en Afrique. RECAMP met l'accent sur la prévention tout en déroulant un programme de formation, d'entraînement, d'équipement et de soutien aux opérations de maintien de la paix.

2. Synthèse du développement.

La politique de sécurité et de défense française en Afrique s'inscrit dans un contexte juridique légitime et obéit aux principes de partenariat, de fidélité envers nos partenaires traditionnels, mais aussi d'ouverture vis-à-vis des autres pays intéressés et ce par des approches bilatérales mais de plus en plus multilatérales. Dans ce cadre, le concept du renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (RECAMP) constitue un moyen d'action très pertinent car porteur d'espoirs.

Privilégiant l'action préventive, RECAMP s'acquitte de missions de formation, d'entraînement, d'équipement et de soutien logistique et financier, exclusivement au profit d'opérations de maintien de la paix. S'appuyant sur de nombreux acteurs, notamment les forces prépositionnées, il s'applique dans quatre sous-régions d'Afrique (CEDEAO-CEEAC-CEMAC-IGAD).

3. Eléments complémentaires apportés par les questions.

- Les limites matérielles quantitatives et financières du concept ont été mises en évidence : le déploiement de la force de la CEDEAO en Côte-d'Ivoire a ainsi eu pour conséquence de vider la totalité des dépôts de matériels RECAMP. L'orateur a notamment rappelé qu'à l'issue d'une mission, seulement un tiers du parc automobile engagé peut être récupéré pour être réutilisé.
- Tout pays volontaire peut apporter sa contribution, notamment matérielle, au concept RECAMP.

4. Conclusion et avis du rédacteur.

Après avoir resitué le cadre d'application du concept RECAMP, la conférence a parfaitement donné tous les éléments permettant d'en comprendre la philosophie et les moyens de mise en œuvre.

Après avoir rappelé les principes et les moyens mis en œuvre dans la politique française de sécurité et de défense en Afrique, le Général PELLEGRINI a expliqué la pertinence du concept RECAMP à travers ses fondements, sa

dynamique, ses différents aspects et son cycle de déroulement. Il a terminé son exposé par quelques exemples concrets illustrant son propos.

I-PRINCIPES GENERAUX DE LA POLITIQUE DE SECURITE ET DE DEFENSE DE LA FRANCE EN AFRIQUE

11-Principes généraux

Conduite par les ministères de la Défense et des Affaires Etrangères sous la double autorité du Premier Ministre et du Président de la République, cette politique respecte la souveraineté et l'intégrité des territoires d'application. Elle s'appuie sur trois grands principes :

- partenariat et solidarité

Tout en respectant les accords de défense et les accords de coopération, la France incite les Africains à prendre en charge leur propre sécurité.

- ouverture mais fidélité

Tout en recherchant à élargir le champ d'action de la solidarité française à l'ensemble du continent africain, la priorité continuera d'être accordée aux pays avec lesquels la France a tissé des liens historiques et culturels forts.

- approche bilatérale et multilatérale

L'objectif est de répondre de manière adaptée aux besoins de chaque pays et de rechercher une plus grande efficacité.

12-Moyens

Cette politique utilise trois types de moyens :

des acteurs (effectifs au 01 octobre 2003)

- Attachés de défense : 31

- Mission de Coopération Militaire et de Défense : 318 personnes réparties sur 24 missions

- Forces françaises : FAZSOI+ALINDIEN+CORYMBE : 4221 ; forces prépositionnées : 6233

un dispositif de formation et d'entraînement

- Ecoles militaires françaises

- Ecoles Nationales à Vocation Régionale

- Forum de l'IHEDN sur le continent africain

- Exercices bilatéraux et multilatéraux

- Détachements d'instruction opérationnelle (DIO) ; Détachement d'instruction technique (DIT) ; Mission de courte durée (MCD)

un soutien financier et matériel

- Cession de matériels

- Prépositionnement de matériels RECAMP

- Soutien des exercices majeurs

- Crédits de la coopération DCMD : 67,7 millions d'euros en 2003 (hors Afrique du Nord)

- Fonds de solidarité prioritaire

II-RECAMP

Le maintien de la paix en Afrique préoccupe la Communauté internationale tout entière. C'est pourquoi, contribuant à l'effort de réflexion conduit sous l'égide des organisations internationales (ONU, UE), en concertation avec l'Union Africaine et en étroite coordination avec les autres initiatives (notamment l'accord tripartite P3 de 1997 entre la France, les Etats Unis et la Grande- Bretagne), la France a développé le concept RECAMP.

Né de la volonté africaine, ce concept français est un programme multinational dont la finalité est de permettre aux Africains d'assurer progressivement par eux-mêmes leur propre sécurité. Il s'appuie sur des fondements, une dynamique et obéit à un programme articulé autour de 3 volets.

21-Fondements du concept RECAMP

S'inscrivant prioritairement dans le champ de la prévention, les domaines d'emploi de RECAMP reposent sur plusieurs idées-force qui ont toutes comme principe la construction ou le maintien de la confiance et l'assistance au développement de forces armées démocratiques.

*Prévention

La dimension préventive du concept RECAMP s'inscrit en amont des crises et sur le long terme (diplomatie de défense, formation des élites, renforcement des capacités de prévention des sous- régions).

*Multilatéralisme

RECAMP se conduit dans le cadre d'un partenariat entre des contributeurs occidentaux et des États africains (le partenariat européen est privilégié).

*Ouverture

RECAMP concerne tous les pays africains et est mené dans le cadre sous régional.

*Transparence

Les contributions sont portées à la connaissance de tous (maintien de la paix ONU-UA, organisation sub régionale, coalition ad hoc).

*Non permanence des forces

Les modules de forces sont rapidement mobilisables à partir de structures militaires existantes et sont équipés au déclenchement des missions.

22-La Dynamique RECAMP

S'inscrivant dans le cadre général de la légitimité internationale au regard des normes définies par la Charte de l'ONU, la dynamique actuelle de RECAMP recherche un élargissement progressif des États contributeurs. Une dimension européenne est alors clairement affichée.

23-Le Programme RECAMP

Il comporte 3 volets : formation, entraînement et engagement.

*Formation au maintien de la paix

Cette formation individuelle et collective s'effectue au profit des cadres militaires et élites civiles, que ce soit dans les écoles en Afrique (Koulikoro au Mali) ou en France (EEM, EAT, EAI), et au cours de séminaires et de forums à l'échelon du continent ou de la sous-région. En effet, la prévention et le règlement des conflits sont d'abord l'affaire des responsables, politiques ou militaires, ne serait-ce que par l'état d'esprit qui doit les animer.

*Entraînement

L'entraînement des unités et des cadres se conduit, soit au cours des exercices majeurs (CPX et FTX), soit au sein de détachements d'instruction (DI). Le maintien de la paix exige en effet une formation spécifique.

Le cycle de planification et d'exécution d'un exercice RECAMP s'étend sur environ 18 mois et comprend 4 rendez-vous majeurs :

- phase 1 = séminaires politico-militaires ;
- phase 2 = conférence stratégique de planification ;
- phase 3 = les exercices PC suivis d'exercices avec troupes sur le terrain (FTX) (GUIDEMAKHA - GABON2000 -KOMPIENGA 98 - Tanzanite 2000-2002).
- Enfin, un séminaire "Enseignements tirés" est organisé en fin de cycle de planification afin de permettre l'adaptation du concept en continu.

*Engagement

Ce volet prend en compte l'ensemble des opérations liées à une intervention, de la constitution de la force à son soutien en continu.

- Equipement : le matériel destiné à l'équipement d'un bataillon RECAMP est pré positionné à Dakar, Libreville et à Djibouti, ou peut provenir de France. Il a été ouvert au Burkina Faso un Etablissement Centralisé de Réparation et de Reconstruction Automobile (ECRRA) au profit du continent, en vue du maintien en condition des moyens véhicules.
- Entraînement opérationnel : tout contingent qui souhaite bénéficier d'une formation spécifique et accélérée préalable à son engagement peut solliciter le soutien d'un ou plusieurs détachements d'instruction adaptés à sa mission future.
- Projection : l'utilisation des moyens aériens et navals des forces prépositionnées ou des missions en cours permet de participer à la mise en place des forces africaines.
- Soutien opérationnel : le soutien logistique d'un contingent au cours d'une opération peut être conduit selon des modalités à régler, au cas par cas, entre le pays bénéficiaire, le ou les pays contributeurs et l'ONU.

III- EXEMPLES OPERATIONNELS

Exemples de missions soutenues :

- MISAB 97 (première expérience en RCA) ;
- MINURCA 98-00 ;
- BISSAU 99 ;
- MONUC 00, 01,02, 03 (cas d'un bataillon mis sur pied et soutenu au sein d'une force multinationale de l'ONU) ;
- CEMAC 02 (soutien d'une force interafricaine tout entière) ;
- mission de la CEDEAO en CI (plusieurs pays occidentaux, la France, les USA, la Grande-Bretagne et la Belgique ont contribué à la mise sur pied d'une force interafricaine).

En conclusion, le concept RECAMP traduit une volonté commune de conférer aux Africains la capacité de travailler

ensemble à la résolution des crises principalement dans un cadre sous régional. La tendance est bien d'élargir cette initiative à un nombre croissant d'acteurs, tant les contributeurs que les bénéficiaires.